

Mardi 16 avril 2024
à Morlaix

Journée régionale des paysages

Un temps de réflexion sur nos cadres de vie en Bretagne

En Bretagne, les paysages font partie intégrante de notre qualité de vie. Leurs évolutions et leur diversité traversent notre quotidien. Façonnés en grande partie par les activités humaines, ils sont depuis plusieurs années l'objet de politiques publiques visant à sensibiliser les citoyens, les acteurs publics, économiques et associatifs car leur valeur -et leur transformation- joue un rôle sociétal essentiel en contribuant au bien-être de chacun. L'État, la Région Bretagne et l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) ont organisé ce jour une journée d'étude et de réflexion dédiée à ces questions, qui a aussi été l'occasion de revenir sur les 30 ans de la Loi Paysage en Bretagne et de valoriser les initiatives nombreuses des territoires et des professionnels du territoire.

Une préoccupation relativement nouvelle

Ce n'est que tardivement, dans les **années 1980**, que se pose la question des paysages du quotidien, au delà des périmètres restreints des sites exceptionnels qui font déjà l'objet d'une protection. Le constat est imparable: **ces paysages souffrent d'une banalisation croissante ayant un impact sur le bien-être de nombreux habitants. La loi Paysage du 8 janvier 1993** pose donc les bases du principe de **préservation de la qualité du cadre de vie**, par une prise en compte des perceptions paysagères, à diverses échelles de territoires et projets. La maîtrise des évolutions du paysage devient alors un objectif de **la planification territoriale** et les chartes des Parcs naturels régionaux disposent désormais d'une portée juridique. Avec les 30 ans de cette loi importante, **les partenaires de cette journée souhaitent mettre en lumière les avancées autant que les défis** qui nous attendent pour préserver, voire **reconquérir la qualité des paysages en Bretagne**.

Photographier et analyser les paysages au fil du temps

Pour comprendre les dynamiques à l'œuvre sur les paysages, il est nécessaire de **les suivre et de les documenter**. Un outil existe : **les observatoires photographiques des paysages (OPP)**. Il s'agit de photographier régulièrement des points de vue pour constituer des séries photographiques, au fil du temps, des changements naturels et des aménagements.

Au niveau régional, avec et pour les acteurs bretons qui portent l'OPP, les partenaires Etat/Région/Université Rennes 2 ont conçu une plateforme régionale, **la POPP-Breizh, pour en faciliter l'accès et l'analyse**. En 2018, pour faciliter et accélérer le déploiement d'actions de connaissance et de mobilisation autour du paysage, l'État et la Région ont de plus choisi de créer **un observatoire régional du paysage**, au sein de l'OEB.

De son côté, la Région a établi un partenariat durant plus d'une dizaine d'années avec le **laboratoire Espaces et Société de l'Université Rennes 2**, afin de mieux com-

prendre les paysages bretons et créer des outils pour sensibiliser les citoyens, les acteurs publics, économiques et associatifs à la valeur des paysages.

Récemment, avec l'appui du Département d'Ille-et-Vilaine, **un guide, à la disposition des communes et communautés de communes**, est né de cette collaboration, pour aider les collectivités à intégrer le paysage dans leurs Plans locaux d'urbanisme.

Une enquête sur le paysage breton, une première en France

En 2019, l'OEB a travaillé à la création d'indicateurs de paysage, afin de compléter la palette de données produites sur d'autres thématiques comme l'eau, les déchets, la biodiversité... Ce projet pilote et multi-partenarial débouche en 2022 par la mise à disposition de 11 indicateurs de paysage (qualité, accessibilité, pression, implication des populations, etc.).

C'est dans ce cadre qu'a été lancée, **fin 2022, « bien-être et paysages bretons », première enquête en France donnant la parole aux habitants d'une région entière**, sur leurs perceptions des paysages. La rencontre de ce jour est l'occasion de mettre en lumière les résultats de cette démarche innovante et de les mettre en perspective en présence d'**une centaine de participants**. Le rapport, diffusé pour la première fois le 16 avril, apporte un éclairage nouveau sur la mise en œuvre de politiques publiques des paysages ambitieuses et mobilisatrices.

Des élus bretons, professionnels et chercheurs impliqués à l'échelle nationale sont également présents à Morlaix pour apporter **regards et témoignages** sur les paysages, les enjeux de leur préservation, et leur imbrication dans les transitions en cours, et à venir.

Le programme complet de la journée régionale des paysages est disponible, en cliquant sur ce lien :
[Journée Régionale des Paysages à Morlaix.](#)